



l'été, l'époque de la fenaison



édito



sommaire

DOSSIER :
les Parcs Naturel régionaux
>>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
lacuisine ariégeoise
>>> p. 4

**ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES** >>> p. 5 à 8

VIE SCOLAIRE >>> p. 9

ASSOS INFOS >>> p. 10 à 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 12

ANIMATIONS >>> p. 12

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H – 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Si le rôle de « première dame » n'est pas aisé à tenir au niveau présidentiel, le conjoint d'un élu local est lui aussi soumis à de nombreuses obligations.

Bien sûr, et ils en ont le droit, certains choisissent de rester le plus en retrait possible de la fonction électorale de leur conjoint.

Mais force est de constater que la vie d'un élu empiète incontestablement sur la vie de famille. Aussi, se présenter aux élections municipales est une décision qui doit impérativement se prendre à deux.

Ceci explique peut-être que la moyenne d'âge des maires en France soit de 56 ans, les jeunes pères ou mères de famille hésitant à s'engager dans un mandat électif qui demande une disponibilité de tous les instants.

La vie des conjoints qui partagent la vie et les vicissitudes d'un élu n'est pas facile. Ce sont des compagnons de l'ombre, jamais trop loin. Ce sont parfois à eux que les administrés se confient dans l'espoir que leur requête sera transmise à l'élu.

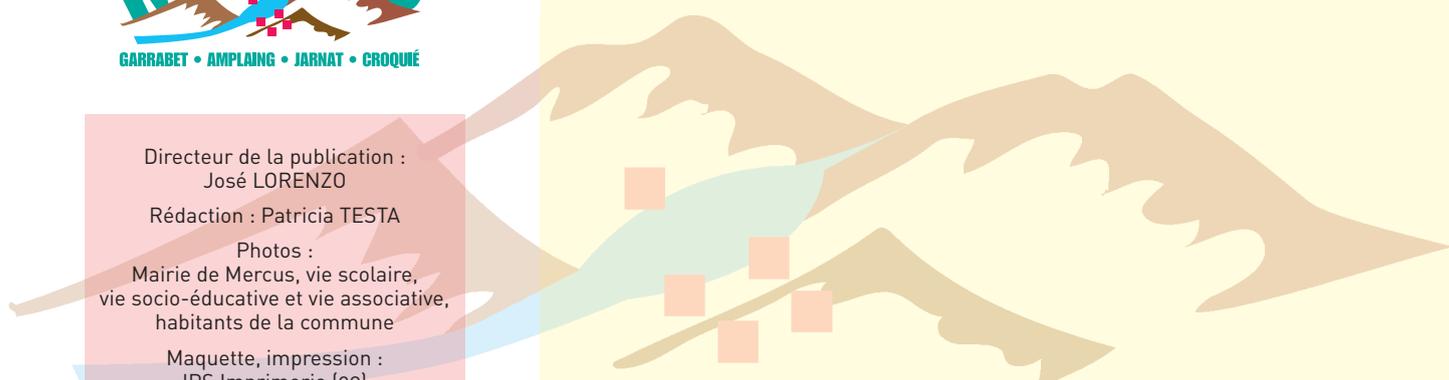
Dans les communes de taille modeste, ils peuvent être amenés à combler le manque de bénévolat pour assurer, par exemple, la permanence à la bibliothèque, aider à la préparation du repas de Noël des aînés organisé par le CCAS..... Ils mettent un point d'honneur à être présents dans les cérémonies officielles et les festivités.

Parallèlement à ces activités que je qualifierai de fort agréables, certains d'entr'eux, je veux parler là des époux ou épouses du Maire et des Adjointes, sont parfois impliqués dans des situations peu ordinaires, auxquelles ils n'ont pas été forcément préparés : appels de la gendarmerie, ou des sapeurs-pompiers, en pleine nuit annonçant un accident ou un drame sur la commune, sollicitations d'administrés parfois très exigeants mais souvent en réelle difficulté.

Bref, le conjoint d'un élu de proximité, vous l'aurez compris se retrouve souvent en premier plan pour accompagner, soutenir, encourager et rassurer dans les moments où le stress et la nervosité sont très forts.

A cause de tout cela, il faut savoir s'aménager régulièrement un espace consacré à ses proches. Une façon de se replonger de temps en temps dans le quotidien du commun des mortels.

Le Maire,
José LORENZO



Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)



Les Parcs Naturels Régionaux, sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités.

Peut être classé « Parc Naturel Régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Le projet de développement des PNR est basé sur la préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines .

Il y aujourd'hui en France 51 parcs naturels régionaux. Ils représentent 15% du territoire français, plus de 4300 communes, plus de 8,5 millions d'hectares et près de 4 millions d'habitants.

Les territoires des Parcs Naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional » attribuée par l'Etat.

Répartis sur l'ensemble du territoire français et d'Outre-Mer, les 51 Parcs naturels régionaux, comptent les paysages les plus emblématiques de France et d'Outre-Mer : des Volcans d'Auvergne à la Camargue, du Queyras à la Brière, des Bocages aux terrasses, des paysages de montagne aux paysages de grandes cultures.....

La densité moyenne de leur population est de 41 habitants/km2

On peut y trouver

- des espèces emblématiques telles que l'Ibis rouge, la Loutre d'Europe, le Loup, le Lynx, le phoque-veau marindes Orchidées, des papillons remarquables.....
- une grande variété d'habitats naturels : forêt, landes, cultures, habitats herbacés ou marins, eaux douces et marécages
- des réserves nationales, domaniales et régionales
- des sites classés

Les Parcs naturels régionaux ont cinq missions

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- l'aménagement du territoire
- le développement économique et social
- l'accueil, l'éducation et l'information
- l'expérimentation, l'innovation.

MERCUS-GARRABET nouvelle commune associée au PNR

A l'occasion de la réunion du Comité syndical du PNR qui s'est tenue à Soueix-Rogalle le 12 mai dernier, André ROUCH, président et Jean-François FONQUERGNE, Adjoint, représentant le Maire empêché, ont signé la convention qui scelle (pour une durée de 5 ans) le partenariat de « commune associée » entre le PNR et la commune de Mercus-Garrabet.

Située à l'est du PNR, sur les deux rives de la rivière Ariège, notre commune forme la transition entre le pays de Foix et le pays de Tarascon.

Les Pyrénées Ariégeoises ont été classées Parc naturel régional par décret du 28 mai 2009. Ce dernier regroupe 141 communes pour une population d'environ 46000 habitants, .

C'est un espace rural et de montagne de qualité, porteur de développement fondé sur la préservation et la valorisation de son patrimoine et bénéficiant d'une reconnaissance au niveau national. Ces communes se sont associées à la Région Occitanie au Département de l'Ariège dans un syndicat mixte pour gérer le Parc. Il dispose

- d'un Comité syndical : regroupant 162 délégués désignés par les collectivités membres, il constitue l'assemblée générale du Parc. Il vote les programmes d'actions, le budget, les créations de postes, les documents comptables.
- d'un Bureau, élu par le Comité syndical. Composé de 22 membres, il administre le Syndicat mixte au quotidien et se réunit dans l'intervalle des réunions de ce dernier.
- de commissions consultatives destinées à orienter, organiser et suivre l'action du Syndicat mixte

Le Syndicat mixte dispose d'une équipe technique et d'animation. Les financements du Syndicat apportés par les collectivités membres se répartissent de la façon suivante

- 50 % Région Occitanie
- 25 % Département de l'Ariège
- 25 % communes

En outre, l'Etat attribue une dotation financière pour son fonctionnement et pour son programme d'action.

L'Europe, l'Agence de l'eau Adour-Garonne..... autant d'institutions qui peuvent être sollicitées pour apporter une aide financière dans le cadre des programmes d'actions.

Le Parc travaille également avec des communes associées : Artix, Castex, Daumazan sur Arize, Dun, le Carla Bayle, Saint Paul de Jarrat et Ségura et Mercus-Garrabet. Une convention signée avec chacune des communes précise les domaines d'intervention du Parc ainsi que le niveau de cotisations statutaires.





La cuisine ariégeoise, entre lumière et mystère



Comment évoquer la gastronomie du Pays d'Ariège sans vous parler de l'harmonie qui se dégage de ses paysages ? Elle est faite d'ombre et de lumière.

Lumière des sommets poudrés de neige, des lacs et des étangs aux reflets changeants nichés au creux des montagnes, des cascades bondissantes en gerbes scintillantes sous les rayons du soleil.

L'Ariège brille comme un diamant posé sur le velours sombre de son écrin...un écrin fait de ravins profonds oubliés du soleil, de grottes mystérieuses refermées sur leurs trésors cachés, de forêts aux sapins couleur d'émeraude jetant un lourd manteau sur les flancs des pitons vertigineux.

Son histoire flamboyante, complexe et douloureuse a laissé ces cicatrices indélébiles que sont les vestiges de nos châteaux cathares.

Sur cette terre de contrastes, rude et pauvre, il fallait à nos grand'mères ingéniosité et imagination pour parvenir à créer cette cuisine simple et réconfortante qui enchante toujours nos palais. Les savoureux produits du Terroir ont permis l'élaboration de recettes locales souvent méconnues au-delà de notre Ariège, mais réussissant le tour de force d'allier, saveur, facilité d'exécution et coût modique.

Il suffit pour s'en convaincre de fréquenter nos marchés pittoresques pour retrouver ces merveilles gustatives ou bien quelques restaurateurs de talent qui ont adapté cette cuisine traditionnelle au goût du jour.

La liste est longue des spécialités appétissantes dignes des plus grands festins: « azinat » somptueux, charcuteries sublimes, boudins noirs et saucisses savoureuses, jambons et confits alléchants, foie gras, cèpes au parfum de sous-bois, fromages délectables accompagnés de bon pain de froment croustillant. Voici encore les croustades dorées cachant un fourrage de pommes ou de fruits rouges. Ne pas oublier les crêpes et les oreillettes fragiles dont le sucre colle toujours un peu aux doigts impatientes. Les coques joufflues avec leurs couronnes de carton doré et leurs fèves sont toujours nos complices pour célébrer les rois de l'Épiphanie...toutes ces merveilles authentiques sont bien de chez nous et nous en sommes fiers et friands.

Pourtant je dois vous avouer que, lorsqu'après un long séjour dans d'autres contrées et sous d'autres cieux, où les spécialités gastronomiques sont légion, il est un plat d'ici sans équivalent à mes yeux et à ma gourmandise toujours en éveil. Il s'agit, vous l'avez

peut-être déjà deviné de notre irremplaçable MILLAS !

Il est, je crois, pour beaucoup d'entre nous « le dessert Ariégeois » par excellence. Il a le goût de l'enfance. Sa douceur, son moelleux et par-dessus tout son léger parfum de fleur d'oranger lui donnent cette saveur incomparable et inoubliable.

J'ai eu la chance, il y a quelques années, d'assister à sa préparation par deux « orfèvres » en la matière: Lucien et Simone DUPUY. Ce jour-là, leur millas a enchanté mes papilles.

Aujourd'hui Simone n'est plus mais son souvenir pour moi reste attaché à la confection de ce fleuron de nos tables familiales d'antan.

En voici la recette, extraite de l'excellent livre de Francine Claustres: la cuisine ariégeoise (édition: sud ouest)

Josette RICHARD

Le millas

Recette pour 6 personnes

400g de farine de maïs

300g de farine de froment

1l de lait

1l d'eau

120 g de beurre

120 g de sucre en poudre

15 cl d'eau de fleur d'oranger

1 cuillère à café de sel

Il faut, pour préparer le millas, un petit chaudron (ou à défaut un grand faitout, une « toudeilho » cime de jeune sapin ou d'épicéa et une nappe blanche en grosse toile. Si vous ne possédez pas de « toudeilho », une grande et solide spatule fera l'affaire.

Dans le chaudron faire bouillir l'eau et le lait, saler, verser la farine en pluie en remuant énergiquement avec la « toudeilho » pour éviter la formation de grumeaux, ajouter, toujours en pluie la farine de froment sans cesser de remuer.

Incorporer le beurre coupé en morceaux, le sucre et l'eau de fleur d'oranger. Cuire au moins une heure en remuant souvent; le millas est cuit lorsque la « toudeilho » se tient droite dans la préparation.

Verser le millas sur la nappe farinée en une couche d'un centimètre et demi. Le millas se sert, après avoir refroidi, découpé en petits carrés frits à la poêle et sucrés, ou bien coupés en petits cubes dans des assiettes à soupe et arrosé de lait chaud et sucré.

On mangeait le millas lorsque l'on tuait le cochon les oies ou les canards. Dans certaines régions de l'Ariège, pour remuer le millas on utilisait un bâton court et trapu appelé « barejo » ou « ménadou »

Bon appétit



Photos : Josette RICHARD

COMMÉMORATIONS

3 journées du souvenir ont ponctué ces derniers mois.

Le 19 mars, ce sont les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie qui ont été honorés.



Le 72ème anniversaire de l'arrêt des combats de la 2ème guerre mondiale a été commémoré le 8 mai dernier, devant chacun des 2 monuments aux morts de la commune



Une cérémonie, en hommage aux Résistants de l'Ariège, s'est déroulée sur le site de « Brougues ». A cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée.



le mot du maire

Cette période de l'année revêt une importance capitale pour nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants arrivés en fin de cycle. L'heure des examens a sonné... Les dés sont jetés, le verdict est tombé.

J'adresse mes sincères félicitations aux heureux lauréats.

Dès la rentrée prochaine certains vont devoir affronter une nouvelle période scolaire ou universitaire, d'autres se préparer à entrer dans le monde du travail.

Je souhaite aux premiers une bonne réussite dans la continuité de leurs études, et aux autres, bonne chance dans les démarches effectuées à la recherche d'un emploi.

José LORENZO

eDF informe : CALME APPARENT, RISQUE PRESENT

La production d'électricité à partir des usines hydroélectriques entraîne des lâchers d'eau pouvant provoquer de brusques montées du niveau des rivières.

Randonneurs, baigneurs, pêcheurs plaisanciers : à proximité des barrages respectez la signalisation. Même par beau temps, l'eau peut monter très rapidement.

Un document détaillé d'information édité par eDF est à votre disposition à la mairie.

INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES DECHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS : rappel

Les déchets verts et les encombrants sont collectés gratuitement par le personnel communal tous les 1er et 3ème lundis du mois.

Il faut les placer devant chez soi **seulement la veille au soir du ramassage. Les espaces réservés aux containers destinés à recevoir les ordures ménagères, les verres et les journaux ne sont pas des dépotoirs !!!!.**

N'oubliez pas : Vous pouvez déposer directement vos encombrants, et déchets verts à la déchetterie d'Arignac. Elle est ouverte au public du lundi au samedi inclus de 9H à 12 H et de 13 H30 à 17 H.

CÔTÉ FINANCES ...

Les résultats de l'exercice 2016

Chaque année, après avoir clôturé l'exercice budgétaire, le Maire établit un compte administratif qui présente les résultats comptables de l'exercice.

Le résultat de l'exercice 2016 présente un résultat total excédentaire de 381 353.27 €

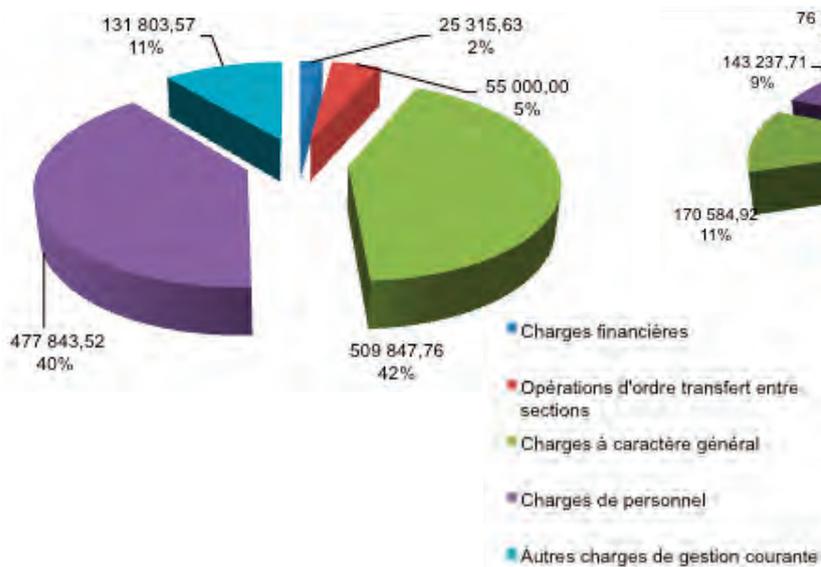
(Excédent de fonctionnement 392 660.66 €,

Déficit d'investissement 11 307.39 €

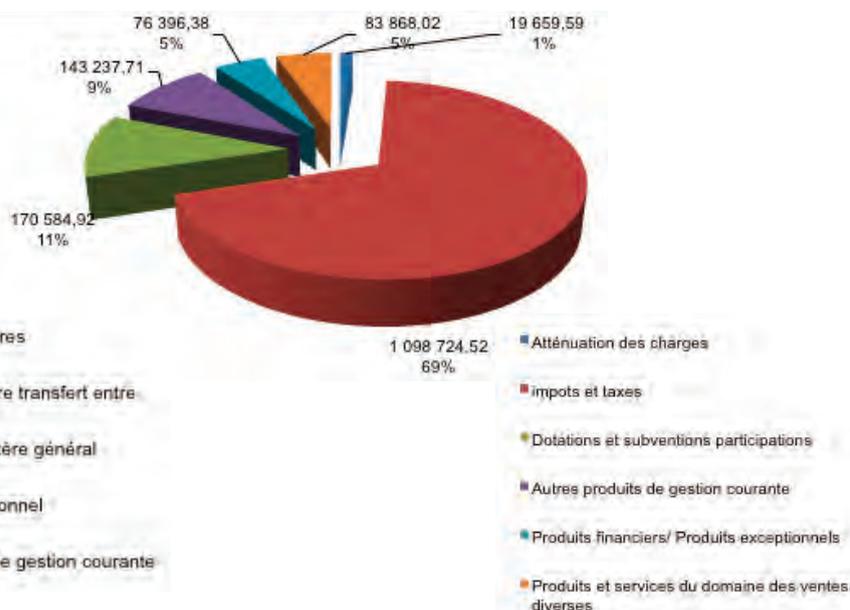
Cet excédent permettra d'assurer une partie du financement des travaux prévus en 2017.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

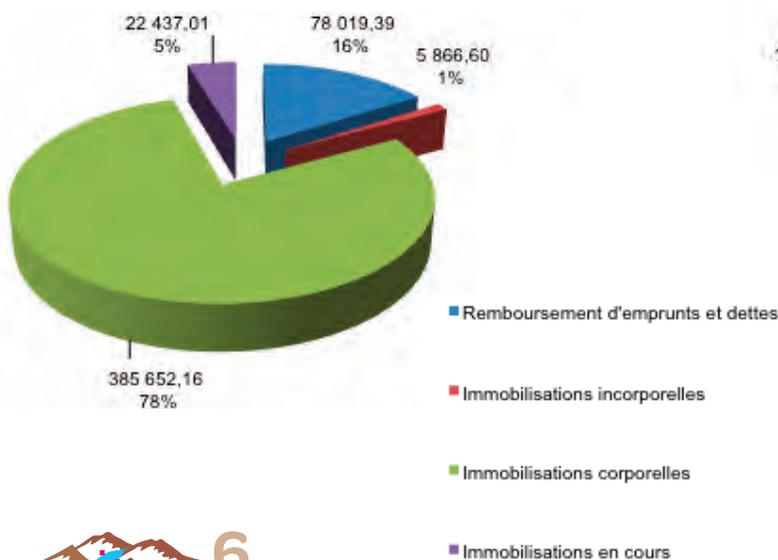


Recettes

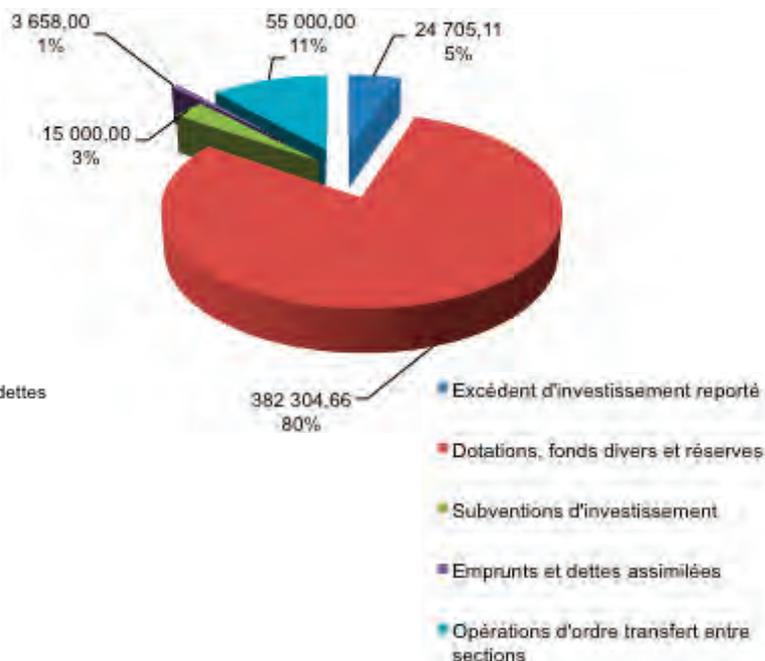


SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



Les prévisions budgétaires pour 2017

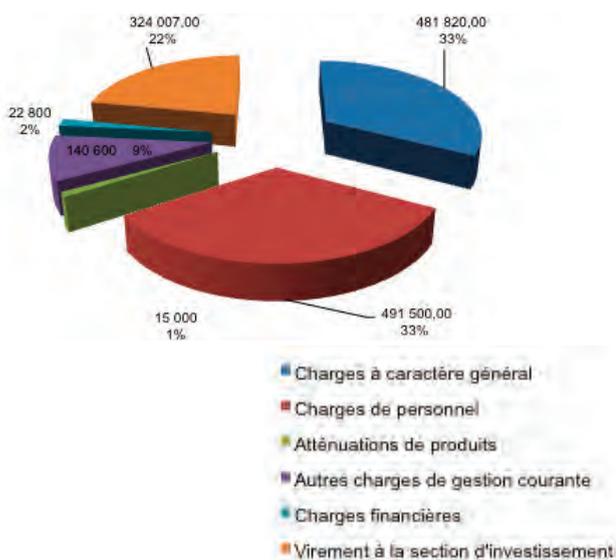
Le budget primitif premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité est voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.. Il autorise le Maire (ordonnateur) à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

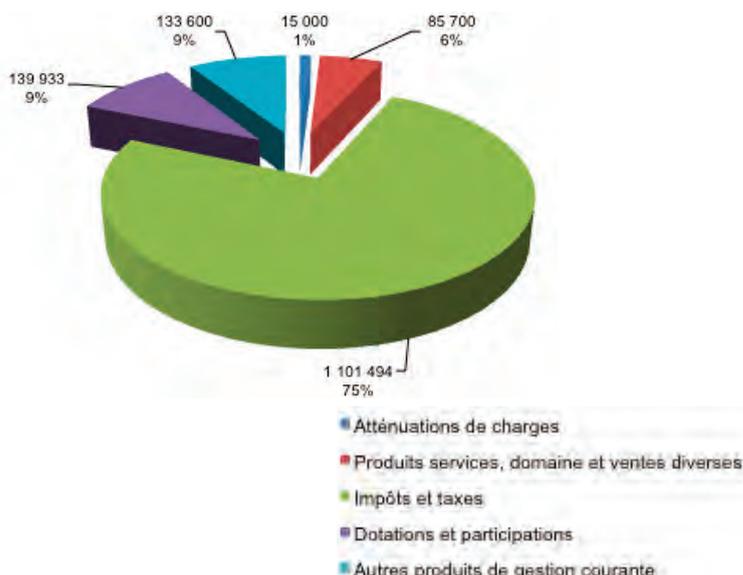
La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

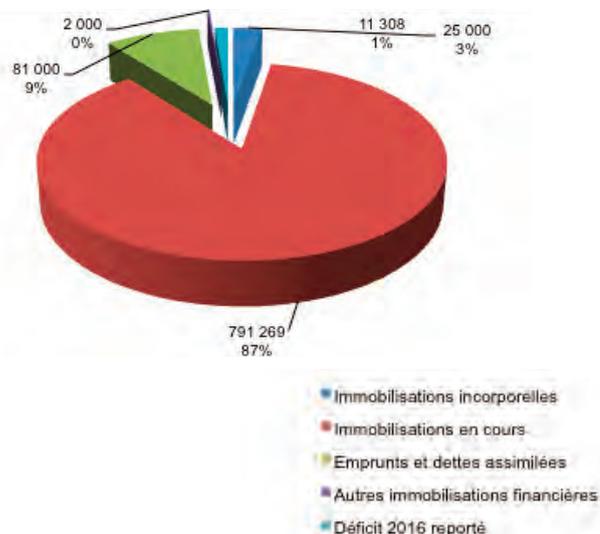


Recettes

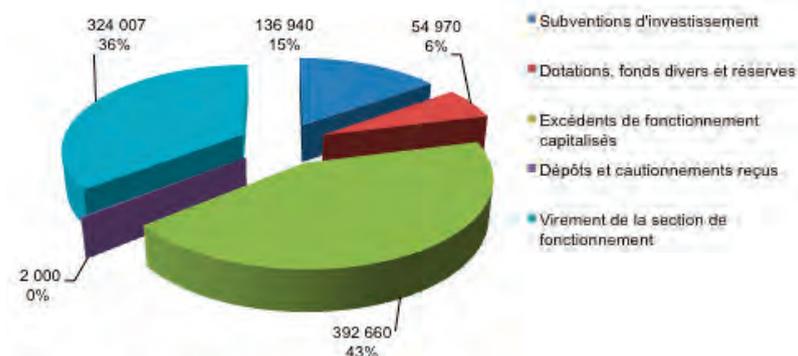


SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes





- A Jarnat,

. Le lavoir de Jarnat très vétuste, a été entièrement rénové.

. Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques (haute et basse tension) ont nécessité la pose d'un nouveau transformateur

- A Mercus

. près du terrain de boules, les agents techniques de la commune ont réalisé la clôture de l'espace destiné à recevoir une aire de jeux réservée aux enfants

. le parking réservé à l'usage des locataires des logements communaux situés rue Henri Marrot était souvent occupé par des automobilistes indécents. Pour remédier à ces incivilités, des barrières ont été mises en place.

. la rue Gabriel Péri et l'impasse du 19 mars 1962 ont fait peau neuve.



La Vie Scolaire

LA VIE SCOLAIRE

NATATION ET VIE SCOLAIRE

Sécurisé et progressif, l'apprentissage de la natation se poursuit dans nos écoles de Mercus et Amplaing, toutes classes confondues de la maternelle au CM2.

Cet enseignement structuré a démarré dès le 3 janvier. Il permet aux enfants de rejoindre la piscine de Foix chaque mardi. Cette proximité est propice à la régularité de l'apprentissage puisque les 9 séances programmées ont pu « être honorées ». Par chance, la météo d'un hiver sans neige n'a pas entravé ces déplacements.

La piscine de Foix, très récente, est parfaitement adaptée pour accueillir nos futurs jeunes champions.

L'assiduité des parents habilités à l'encadrement des enfants est un facteur essentiel de réussite et nous les en remercions.

C'est la commune qui prend en charge aussi bien le coût des séances que celui du transport, pour une dépense totale de 2683 €

LA BIBLIOTHÈQUE

Balade contée

Le Mercredi 19 juillet 2017, le conte sera mis à l'honneur à Mercus. Le réseau de « lecture à la demande » (LAD) du Pays de Tarascon, organise une balade contée aux flambeaux ouverte à tous (grands et petits), dans le village de Mercus. Cette soirée, réalisée dans le cadre du « festival du contes » de Saurat, sera animée par le conteur Olivier Sessa accompagné de la musicienne Anne Sophie Masson. Si vous aimez vous plonger dans le monde des contes et des légendes n'hésitez pas, venez vous joindre à nous. Participation gratuite. Départ devant la bibliothèque - place Jean Moulin (ancienne gare) à 20 H 30.

La bibliothèque sera fermée durant le mois d'Août.
Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances



en
vue

Trois Amplaignois dans la course

Jérôme SOLANO, Philippe DECAYEUX et Alexis JOLY ont participé à l'épreuve pédestre de course en montagne « Trail du Diable et des gardes du clocher » organisée par l'association « Festi'diable » de Montoulieu..

Jérôme a terminé 132ème (137 participants) du parcours 10 km

Philippe et Alexis quant à eux ont couru sur le circuit 20 km. Ils se sont classés respectivement 101ème et 31ème (118 concurrents).

Bravo et félicitations.



LES MYRTILLES DE L'AYNAT

La fête des pères et des mères

Nos aînés ont toujours plaisir à se retrouver autour de la table pour fêter dignement les « mamans et les papas ». Cette année, tout en savourant le succulent repas préparé et servi par Jérôme et son équipe, ils ont profité du spectacle offert par l'association. On ne pouvait rêver de meilleur cadeau.....

Marie-Pierre les a régales en leur interprétant un répertoire fourni de chansons anciennes. Chansons connues de tous, et dont chacun n'a pas hésité à reprendre en chœur le refrain.

Quelques pas de danse, et bavardages ont clôturé cette journée festive.



L'assemblée générale de l'ACCA de Mercus s'est tenue le 9 juin dernier dans une ambiance conviviale..

Après 6 années de « bons et loyaux services »,

Gilles CALMONT quitte la présidence. Un nouveau conseil d'administration est mis en place. Il est composé de G. CALMONT, J.L CHEVRIER, D. COSTA, M. DELNONDEDIEU, Ph. ESTAQUE, A. IZQUIERDO, J.P. PAGES, F. RINCON, J.M. SOULA

Philippe ESTAQUE, élu Président, sera aidé dans sa tâche par G.CALMONT et J. M. SOULA qui assureront respectivement les fonctions de Trésorier et Secrétaire. Petite précision : les cartes de membres seront délivrées les 26 Août et 2 SEPTEMBRE prochains, à la MAISON DE LA CHASSE où sera affiché le planning des réunions et actions à venir (visible de l'extérieur).

Bonne vacances à tous et rendez-vous pour l'ouverture fixée au 17 septembre pour la catégorie « petit gibier », et le 15 octobre pour les chasseurs de sangliers.

LA SOCIETE DE PECHE

L'ouverture de la pêche sur les rives de l'Ariège et du barrage s'est bien déroulée : affluence de pêcheurs cette année. Après les prises des truites « surdensitaires », les spécialistes du barrage de Mercus enchaînent des belles captures à la mouche, au ver et au vairon. Les eaux se réchauffent et les belles mouchetées ont faim, ce qui augure une saison riche en émotions.

Si vous souhaitez vous adonner à ce sport-détente, vous pouvez vous procurer une carte de pêche à l'épicerie de Mercus. Matériel et appâts y sont également vendus.



LA PÉTANQUE

La saison a repris à la pétanque mercusienne après une année 2016 faste qui a vu notre club triompher en remportant la coupe d'Ariège. Après avoir éliminé Uzatz, Saint-Pierre-de-Rivière, le Haut-Salat, c'est face à la sympathique équipe des Cabannes à Tarascon que nos vaillants boulistes obtenaient le titre départemental sur le score de 16 à 5 et ramenaient la coupe à Mercus pour la seconde fois en 3 ans.

L'édition 2017 a bien commencé et les Mercusiens se sont imposés de justesse dès le premier tour face à Castillon (16-15). Ils ont enchaîné contre Mazères (17-4). Ils disputeront les demi-finales le 3 novembre.

Nos joueurs ont participé aux différents championnats départementaux et Brice et Benjamin Mora ont particulièrement brillé lors du championnat d'Ariège de jeu provençal en doublette. En effet, après une première partie difficile, ils alignaient 6 victoires de rang pour terminer le dimanche matin battus seulement

en quart de finale par une doublette d'Ax les Thermes. Et grâce à leur victoire en barrage, ils s'octroient une place pour défendre le club au championnat de ligue à Montauban. Félicitations aux deux « frangins » toujours « au top ».

Cet été le club renoue avec les concours nocturnes du vendredi à partir du 23 juin à 20 H 30 disputés en doublettes et en 3 parties. Venez nombreux, ces concours sont ouverts à tous.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2017

- extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit : une étude sera confiée au Syndicat Départemental d'Electricité 09

- Indemnités du Maire et des Adjointes
Suite aux directives gouvernementales, les indemnités du Maire et des Adjointes seront basées sur l'indice 1022
L'indemnité mensuelle du Maire sera égale à 39% de la valeur de cet indice, celle des adjoints à 15 %

SÉANCE DU 5 AVRIL 2017

- Le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer, à compter du 1er mai 2017, le prix de vente d'une case de columbarium 500 € -

- Taxes locales : à l'unanimité, le conseil municipal décide que les taux des taxes locales ne sera pas augmenté en 2017.

- Z.A. DE BARRI

. compte administratif 2016 :
excédent de fonctionnement : 11 525,26 € -
excédent d'investissement : 38 939,85 €
Voté à l'unanimité

- REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE

- compte administratif 2016 :
Excédent d'exploitation : 250 370,32 €
Excédent d'investissement : 53 061,41 €
Versement à la commune : 50 000 €
Voté à l'unanimité

- COMMUNE

- compte administratif 2016
Excédent de fonctionnement : 392 660,66 €
Déficit d'investissement : 11 307,39 €

La totalité de l'excédent de fonctionnement sera reportée sur le budget de l'exercice 2017
Voté à l'unanimité.

- Budget Primitif 2017
Montant global (fonctionnement + investissement) : 2 386 304 €
Voté à l'unanimité

SÉANCE DU 17 MAI 2017

- MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE
- modification du plan de financement
Voté à l'unanimité

- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE 09 (SDE 09)

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification de statuts du SDE09, concernant notamment le nouveau périmètre du syndicat ainsi que son champ de compétence « à la carte »

- PERSONNEL

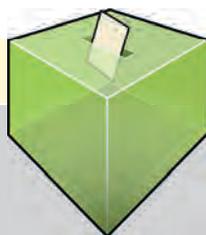
Création de 8 postes agents techniques saisonniers à temps complet pour la période comprise entre le 1er juillet 2017 et le 30 septembre 2017.
Voté à l'unanimité

- CONSTITUTION DES JURES D'ASSISES 2018

Conformément à l'arrêté préfectoral du 21 mars 2017, le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale.



ELECTIONS - les Résultats



Présidentielles

Inscrits	884		
Votants	709		
Blancs	101		
Nuls	52	MACRON Emmanuel	361 voix
Exprimés	556	LE PEN Marine	195 voix

Législatives

Inscrits	886		
Votants	463		
Blancs	31		
Nuls	16	AZEMA Jérôme	164 voix
Exprimés	416	TAURINE Bénédicte	252 voix



LE RALLYE

Le « cru 2017 » du traditionnel rallye promenade a été organisé avec soin par le comité des fêtes mercusien le jeudi 25 mai. Il fait déjà chaud ce matin-là, lorsqu'après les inscriptions à la salle des fêtes, chacun se lance sur la route qui mène à Durban sur Arize. Là, des nouvelles indications nous dirigent vers l'arrière pays

saint gironnais. Nous roulons au milieu des champs jusqu'à Castelnaudurban, où une curiosité nous attend, il s'agit d'une vache métallique construite de toutes pièces !

Un peu plus loin, nous pouvons observer les lavoirs de Rimont ainsi que la loupe d'ormeau datant de Sully. Elle est conservée précieusement à la mairie de Montesquieu-Avantès.

Au détour d'un chemin nous trouvons « Pat de Nice ». Tout de jaune vêtu il attend la vague des concurrents au beau milieu des « lapiaz ». Nous devons retrouver son véhicule « égaré » dans le hameau suivant.

Après Lara, la chaîne des Pyrénées nous offre son panorama à couper le souffle.

Puis, nous voilà à Barjac où nous attendent les fameux escargots. Tom, résident du lieu, nous affirme : "ici on ne passe pas, il faut y venir" !.

Mais c'est l'heure du pique-nique qui réunit tout le monde à Lasserre, y compris quelques égarés retardataires. Nous apprenons qu'ici résidait un génie des maths mondialement reconnu. Alexander Grothendieck vivait là incognito et avait la réputation d'aimer les roses et l'eau de vie de poire.

Après avoir repris des forces, les concurrents vont devoir s'exercer à la pêche aux canards sur le Volp. Cette activité tranquille en précède une autre bien sympathique : sur les planches du théâtre de verdure de Tourtouse, il va falloir jouer une petite pièce et s'improviser comédiens.

Au passage nous avons remarqué et visité la chapelle de Montardit.



C'est l'abbé Piquemal qui l'a édifiée durant 30 ans !

Une autre découverte au passage : celle du crapauduc propice aux rendez-vous amoureux des batraciens près de Naudot.

Nous nous arrêtons à Fabas où l'on nous parle de l'illustre aviateur Mermoz.

Le « poulpe du lac » est la curiosité de Sainte Croix, tandis que le tulipier de Virginie fait la gloire de Mérigon.

Après un passage à Camarade, nous revoilà à Durban.

Notre périple se termine à Mercus pour un apéritif dinatoire et la remise des prix. L'équipe gagnante « Miss et Mister » est celle de Laurence Casbas et Izana Miramont, suivie de près par les habitués Montpelliérains- Albigeois, et les « Masclaouss », concurrents directs des vainqueurs.

Une magnifique corbeille garnie est offerte aux challengers, mais tous les participants sont récompensés

Les organisateurs remercient tous les généreux donateurs et plus particulièrement les commerçants et artisans de la commune pour leur aide qui permet de perpétuer cette manifestation depuis maintenant plus de 30 ans.

Cette année les indices pour trouver le mot-clé sont les suivants : PIED - BALLON - OEIL - PAPIER - LAINE Réponse dans le prochain numéro.

Etat Civil

NAISSANCES

6 avril 2017 :
Sacha PAZ

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

20 mai 2017 :
Cédrine DUMAS
et Yaya DIAW

*Meilleurs vœux de bonheur
aux nouveaux époux.*

DÉCÈS

21 avril 2017 :
Juliette RODRIGUEZ
17 juin 2017 :

Fernand TROUSSELLE
*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*

animations

FETES LOCALES

29,30 ET 31 JUILLET 2017

AMPLAING

11, 12 ET 13 AOUT 2017

MERCUS

18, 19 ET 20 AOUT 2017

GARRABET

5 AOUT 2017

Concours de pétanque à

CROQUIÉ

suivi d'un repas en soirée